

"Le Réseau des Espé est prêt à faire évoluer la formation des enseignants" (Brigitte Marin)

9-11 minutes

La réforme de la formation des enseignants "ne semble pas faire table rase du passé", analyse Brigitte Marin dans une interview à AEF info le 24 octobre 2018, alors qu'un avant-projet de loi "pour une école de la confiance" a été diffusé et que des projets de cadre et de référentiel de formation pour le master Meeef sont soumis aux acteurs. La présidente du Réseau des Espé "approuve" certains éléments du projet de réforme, dont "l'harmonisation des formations au niveau national" qui permettra "d'optimiser les pratiques". Mais le Réseau veut entre autres "avoir l'assurance de pouvoir former les étudiants en quatre semestres" et insiste sur "le caractère universitaire" de cette formation. D'autres questions restent pour l'instant en suspens, comme le renouvellement des directeurs d'école avant fin 2018.



Brigitte Marin, présidente du Réseau des Espé DR

AEF info : Le Réseau des Espé demande un rendez-vous avec les ministères de tutelle (MEN et MESRI). Qu'en attendez-vous ?

Brigitte Marin : Nous souhaitons dialoguer avec les ministères

pour faire un état des lieux de la formation des enseignants, cinq ans après la création des Espé. Nous voulons aussi faire valoir notre propre analyse de la situation. L'objectif est également de connaître plus précisément les attendus de la formation pour l'employeur : le réseau est prêt à faire évoluer la formation des enseignants.

AEF info : Que pensez-vous à ce stade des premiers projets de référentiel de formation et d'arrêté fixant le cadre national des masters Meef ? ([lire sur AEF info](#))

Brigitte Marin : Le modèle proposé ne semble pas faire table rase du passé : nous le considérons comme une évolution par rapport à ce qui a été réalisé en 2013 avec la loi de refondation de l'école. Le Réseau s'est attaché à proposer des cadrages en interne, mais ceux-ci n'ont pas de valeur réglementaire. Nous soutenons la volonté des ministères d'harmoniser les formations au niveau national, même s'il existe certains points de désaccord. Cette harmonisation des formations, nous l'attendons car elle permettra d'optimiser les pratiques. Nous apprécions d'être associés à un groupe de réflexion incluant la CPU et les directions des ministères ([lire sur AEF info](#)) dans le but de travailler de manière constructive sur ces questions. Certes, le consensus n'est pas établi sur l'ensemble des sujets mais notre objectif est commun : l'amélioration de la formation des enseignants.

AEF info : Le réseau des Espé est-il unanime sur les premières pistes de cette réforme ?

Brigitte Marin : Il l'est sur les points incontournables et fondamentaux. Tout d'abord, nous insistons sur le caractère universitaire de la formation : elle doit être enrichie des apports récents de la recherche. Autre point fondamental à nos yeux : avoir l'assurance de pouvoir former les étudiants en quatre semestres. Nous approuvons le principe d'un continuum de formation, avec notamment la possibilité de proposer une pré-professionnalisation en licence et de poursuivre le processus de formation après la titularisation. Un tel dispositif doit permettre aux futurs enseignants d'entrer de manière progressive dans le métier. Enfin, nous plaçons pour une formation d'égale importance pour les enseignants du premier et deuxième degrés. Ces points-là sont partagés par les membres du réseau.

AEF info : Que pensez-vous de l'avant-projet de loi "pour une école de la confiance" ([lire sur AEF](#)) ?

Brigitte Marin : La création d'un comité présidé par le recteur et le président de l'université intégratrice, chargé d'auditionner les candidats à la direction, fait l'objet d'interrogations au sein du Réseau. Nous voyons des points de similitude avec la deuxième phase du modèle déjà existant, lequel comportait deux phases distinctes : une première phase d'élection des directeurs d'Espé par leur conseil, puis une deuxième phase de validation par les ministres. La différence majeure réside dans la suppression de l'audition par le conseil de l'école. Or c'est à l'audition de la stratégie politique des candidats à la direction de l'Espé devant le conseil que celui-ci élit un candidat. La suppression de cette première phase d'élection par le conseil n'est-elle pas susceptible d'entraîner des conséquences sur la cohésion entre le conseil de l'Espé et le directeur non élu de cette institution ? Par ailleurs, le

changement de nom fait vraiment débat.

" Quels seraient les bénéfices d'un changement de nom ?"

AEF info : Les Espé seraient renommées Instituts nationaux supérieurs du professorat (INSP). Qu'en pensez-vous ?

Brigitte Marin : Pourquoi changer le nom des Espé ? On a parlé d'INSP, puis d'INSPE et là, actuellement, il serait question d'un Institut supérieur du professorat et de l'éducation (ISPE). Seule une lettre change, l'école devient institut. Est-ce un changement lexical ou sémantique ? Ce changement entraînerait des coûts de différentes natures, un coût financier, de signalétique, mais aussi, pour les étudiants, un coût en termes de lisibilité de la formation. Ceci serait d'autant plus préjudiciable que le sigle Espé commence à être reconnu au niveau national, comme à l'international. Quels seraient les bénéfices de ce changement de nom ?

AEF info : Entre novembre 2019 et janvier 2020, 18 directeurs d'Espé doivent être renouvelés, avant la mise en place de la réforme. Que préconisez-vous sur ces renouvellements ?

Brigitte Marin : Il y a deux directions possibles : soit prolonger les mandats de ces directeurs, soit mettre en place des administrateurs provisoires, comme ce fut le cas lors du changement entre IUFM et Espé. Cela pose une question d'ordre juridique, car la loi de 2013 ne permet pas de répondre à la question des administrateurs provisoires. Il faudrait déjà préciser juridiquement ce point. Ensuite, aller vers des administrateurs provisoires ne serait-il pas un premier pas vers l'évolution des établissements qui passeraient "d'écoles" à "instituts" ?

AEF info : Le rapport sénatorial de Françoise Laborde et Max Brisson ([lire sur AEF Info](#)) soutient la transformation des Espé "en structures sans formateurs propres". Que pensez-vous de cette piste ?

Brigitte Marin : L'expression "vider les Espé" que l'on entend parfois est sans doute caricaturale... Il est probable que, dans l'esprit des ministères de tutelle, il s'agisse plutôt d'un rééquilibrage. L'Espé est une composante universitaire qui fonctionne avec des va-et-vient entre personnels formateurs de différentes catégories et appartenance institutionnelle. Ce mouvement est déjà engagé, sans doute diversement dans les Espé selon les partenariats locaux. Ne fonctionner qu'avec des formateurs externes permettrait-il de répondre aux besoins des étudiants, notamment en matière d'irrigation de la formation par la recherche ? Dans tous les cas, cette question demandera à être instruite.

AEF info : Quels formateurs voudriez-vous voir dans les Espé ?

Brigitte Marin : Il faut des équipes pluri-disciplinaires et pluri-institutionnelles ([lire sur AEF Info](#)). En moyenne, 25 % des formateurs des Espé y sont affectés en temps partagé et travaillent également dans l'éducation nationale. Le MEN lance un objectif de 30 % de professionnels dans les Espé, nous voyons que nous ne sommes pas très loin de cette cible. Il n'y a pas d'antagonisme dans la conception de ce que peut être le rôle des professionnels dans la formation. Les enseignants-chercheurs sont aussi déjà présents dans les Espé ainsi que les enseignants certifiés et

agrégés qui apportent leur expertise disciplinaire. L'action de ces différents acteurs est complémentaire et permet que, au sein de la formation, existe ce dialogue entre l'exigence disciplinaire, les apports de la recherche et les pratiques de terrain.

AEF info : Le 29 juillet, Jean-Michel Blanquer s'est exprimé devant la CPU en estimant "avoir un mot très fort à dire sur la formation des enseignants" ([lire aussi sur AEF](#)). Comment recevez-vous ce discours ?

Brigitte Marin : La composante Espé a la particularité de former des étudiants et des fonctionnaires. Ce système est, par définition, hybride et relève de deux ministères. Nous avons donc besoin de dialogue entre ces deux systèmes : celui du MEN, caractérisé par des circuits de décisions verticaux, et celui du MESRI plus horizontal, géré par les pairs. Les Espé sont à la croisée de ces deux systèmes orthogonaux et ont mis en place, avec difficultés il faut le dire, une gouvernance confluyente. Par le dialogue, ce système de communication est aujourd'hui parvenu à un rythme de croisière satisfaisant.